

## Proposition d'amendements au projet de loi no 7

### Syndicat des Professionnelles et Professionnels du Laboratoire de santé publique du Québec (SPPLSPQ)

#### 1. Contexte et justification

Le 5 novembre 2025, Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État et présidente du Conseil du trésor, a présenté le Projet de loi no 7 - *Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires*.

Ci-dessous sont résumés les importants changements qui ont retenu l'attention du SPPLSPQ :

- À l'article 17 du projet de loi no 7 (Chapitre I, Section II), Santé Québec se voit confier une nouvelle fonction qui est : « **7.1 exploiter des laboratoires nationaux;** »
- À l'article 18 du projet de loi no 7, un nouveau chapitre est ajouté à la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux, nommant le Laboratoire de santé publique du Québec :

#### *CHAPITRE IX LABORATOIRES NATIONAUX*

*« 101.4. Santé Québec exploite les laboratoires nationaux suivants:*

*1° le **Laboratoire de santé publique du Québec**, lequel a pour principale mission de fournir des services de laboratoire spécialisés en microbiologie »*

#### 2. Constat

Le SPPLSPQ part du constat que le Laboratoire de santé publique du Québec, jusque-là administré par l'INSPQ, sera désormais exploité par Santé Québec.

Or, administrer une structure se réfère au pouvoir général de gestion et d'organisation des affaires de la structure, notamment à travers la prise de décisions collectives par un conseil d'administration ou des organes décisionnels formels. Ce rôle inclut la définition des règles, la gestion des ressources, la nomination des dirigeants et la supervision des opérations conformément aux lois



et règlements en vigueur. L'administration est donc liée à la gouvernance, au cadre juridique et à la responsabilité normative de la structure.

Exploiter une structure, en revanche, signifie en faire fonctionner les activités au quotidien. C'est la mise en œuvre concrète des opérations, la gestion pratique des ressources et la production des services. L'exploitation par Santé Québec serait par conséquent plus centrée sur le simple fonctionnement opérationnel du Laboratoire de santé publique du Québec.

### **3. Enjeux des articles 17 et 18 du projet de loi no 7**

Par son statut d'autorité nationale en matière de diagnostics spécialisés en microbiologie, de confirmation nationale des tests, de référence méthodologique, de qualité des analyses en microbiologie et de surveillance épidémiologique, il va de soi que **le Laboratoire de santé publique du Québec doit relever d'un mode de gouvernance qui administre** plutôt que d'une structure qui exploite.

**Afin de préserver ce statut, le SPPLSPQ souhaite fournir, à la commission parlementaire, des éléments de réflexion et d'appréciation qui nécessiteront des ajustements structurels majeurs dans cette proposition de nouvelle gouvernance.**

### **4. Rôles principaux du Laboratoire de santé publique du Québec**

Contrairement aux laboratoires hospitaliers de microbiologie qui offrent des services aux patients pour l'établissement de santé ou la grappe OPTILAB qu'ils desservent, le Laboratoire de santé publique du Québec, en tant que laboratoire national de référence, est doté d'une **mission plus large de diagnostic de pointe des maladies infectieuses, de surveillance épidémiologique, de suivi des maladies émergentes, de support à la santé publique, de prévention et de contrôle des maladies infectieuses et d'amélioration de la santé de la population québécoise.**

Le Laboratoire de santé publique du Québec offre des services spécialisés d'analyses de laboratoire et de référence en microbiologie et physico-chimie pour les laboratoires du réseau de la santé et des services sociaux, selon les exigences du MSSS et les normes ISO 15189 et ISO 17025, ainsi qu'un programme d'évaluation externe de la qualité aux laboratoires du réseau en conformité aux exigences de la norme ISO 17043, en plus d'octroyer des permis d'exploitation aux laboratoires d'imagerie médicale.



Le Laboratoire de santé publique du Québec bénéficie d'un réseau de partenaires sans pareil en termes de maladies infectieuses : il est membre du réseau canadien des laboratoires de santé publique du Canada, il participe à des programmes de surveillance et de vigie canadiens ainsi qu'à des comités multi-provinciaux, nationaux et internationaux sans compter son implication dans de multiples programmes de formations continues des professionnels de la santé et de formations universitaires.

**Constat no 1** : Les laboratoires hospitaliers fournissent directement des services à la clientèle de l'établissement de santé ou de la grappe OPTILAB qu'ils desservent.

**Constat no 2** : La clientèle directe du Laboratoire de santé publique du Québec inclut les laboratoires médicaux publics, les établissements du réseau de la santé, les professionnels de la santé, et par extension, la population québécoise bénéficiaire des services de santé publique associés. Le Laboratoire de santé publique du Québec est considéré comme un leader d'innovation et de développement dans le domaine des maladies infectieuses, en grande partie grâce à sa grande capacité de collaboration avec ses réseaux régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux de laboratoires partenaires, lui conférant son caractère stratégique de laboratoire national.

*(Voir le tableau en Annexe pour plus de détails)*

## **5. Propositions d'amendements**

Le SPPLSPQ propose au législateur :

- Que le LSPQ soit hiérarchiquement positionné dans une Vice-présidence qui administre des laboratoires nationaux afin de conserver une vision nationale et une excellente réactivité en cas d'urgence sanitaire mondiale et en cas de pathogènes émergents.
- Pour plus d'efficacité, que les services de référence ultraspecialisés soient centralisés au LSPQ afin de préserver son rôle de chef de file scientifique et technique, garant de la standardisation des méthodes, de la surveillance épidémiologique des infections, de la qualité et de l'innovation en santé publique.

- Que les rôles et responsabilités du LSPQ soient bien définis dans la structure officielle qui administrera le LSPQ, tant au niveau des aspects opérationnels que de l'indépendance scientifique, afin que la vision, l'esprit et les fonctions essentielles d'un laboratoire national de référence soient préservées, entre autres: l'expertise diagnostique, la surveillance microbiologique et épidémiologique, la surveillance de la qualité de l'eau à des fins médicales, le support aux laboratoires hospitaliers, l'assurance qualité, la biosécurité, le bioterrorisme, l'appui scientifique aux autorités de santé, la collaboration nationale et internationale ainsi que la recherche et l'innovation en matière de maladies infectieuses.
- Que l'expertise scientifique des professionnels du LSPQ soit mise à contribution dans le processus de réduction de la bureaucratie, des coûts et celui de l'accroissement de l'efficacité de l'état, afin de demeurer dans l'esprit du projet de loi no 7.
- Que le bassin d'experts nécessaires aux activités de référence du LSPQ soit centralisé en son sein : techniciens de laboratoire médical, spécialistes cliniques en biologie médicale, conseillers scientifiques, conseillers scientifiques spécialisés, spécialistes en contrôle de qualité, épidémiologistes, biostatisticiens, bio-informaticiens, techniciens en informatique, analystes en informatique et agent de biosécurité. Il est primordial que le LSPQ puisse bénéficier de supports informatiques et d'analyses statistiques et épidémiologiques, essentiels à tout grand centre de référence en microbiologie clinique.
- Que la stabilité du financement des activités de développement des technologies de pointe (génomique, biostatistique, bio-informatique, recherche appliquée et innovation, programme d'évaluation externe de la qualité) soit garantie afin d'éviter de compromettre la continuité, le progrès et la qualité du mandat du LSPQ et de ses activités de surveillance épidémiologique.



## **Conclusion générale**

Ces propositions d'amendements visent à faire valoir la singularité du Laboratoire national, le Laboratoire de santé publique du Québec, et à valoriser son rôle crucial dans la structure envisagée.

En rappel, le Laboratoire de santé publique du Québec existe depuis 1894, initialement comme entité indépendante. Depuis avril 2000, il est administré par l'Institut national de santé publique du Québec, un organisme gouvernemental créé en 1998 pour soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec. La singularité du LSPQ a été démontrée par sa continuité historique d'expertise à travers sa mission orientée vers la santé publique québécoise, sous l'administration consolidée de l'Institut national de santé publique du Québec, qui coordonne et optimise ses activités dans un cadre gouvernemental dédié à la santé publique.

**La promesse principale serait que Santé Québec, malgré sa jeunesse, offre une gouvernance qui renforce la mission scientifique, l'expertise technologique, la collaboration inter-institutionnelle et la capacité d'adaptation du LSPQ.**

## Annexe : Quelques spécificités du laboratoire national, le LSPQ

Caractéristiques	LSPQ
<b>Mission principale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de services spécialisés de laboratoire et d'expertise dans tous les domaines de microbiologie médicale aux laboratoires hospitaliers, recherche, prévention et contrôle des maladies infectieuses et à la santé publique</li> <li>• Le suivi des maladies émergentes</li> <li>• Capacité d'action en cas d'urgence sanitaire/pandémies</li> <li>• Programme de surveillance des maladies infectieuses</li> <li>• Intervient dans la réponse aux urgences de santé publique pouvant entre autres être associées au bioterrorisme ou à potentiel pandémique.</li> <li>• Orchestre un programme d'évaluation externe de la qualité (PEEQ) appliquant des standards de qualité rehaussés et harmonisés à l'ensemble de la province, assurant ainsi des analyses de haute qualité aux patients québécois</li> <li>• Émet, via l'application IMAG, les permis d'exploitation en imagerie médicale des cliniques privés</li> <li>• Maintenir un bassin d'experts en maladies infectieuses spécifiques</li> </ul>
<b>Population cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laboratoires hospitaliers, directions de la santé publique, MSSS</li> </ul>
<b>Niveau d'expertise et complexité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Très haut niveau d'expertise, multidisciplinaire avec une capacité d'innovation</li> </ul>
<b>Technologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Haute technologie de séquençage du génome entier,</li> <li>• Test d'amplification d'acides nucléiques avancée</li> <li>• Méthodes de typage moléculaire</li> <li>• Méthodes de références pour antibiogramme et antibiogramme avancé</li> <li>• Méthode de confirmation pour sérodiagnostic</li> <li>• Méthode de référence pour l'identification de microorganismes.</li> </ul>
<b>Structure type</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Laboratoire désigné par les autorités sanitaires</li> <li>• Direction scientifique</li> <li>• Responsable de la qualité</li> <li>• Gestion administrative et financière</li> <li>• Départements techniques</li> </ul>

Caractéristiques	LSPQ
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé publique et épidémiologie</li> <li>• Département qualité (harmonisation des procédures nationales, programme d'évaluation externe de la qualité, assurance qualité, contrôle de la qualité interne)</li> </ul>
<b>Rôles principaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réagir en amont des urgences sanitaires</li> <li>• Assurer le diagnostic spécialisé avec des tests de 2<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup> intention (de confirmation)</li> <li>• Valider des méthodes nationales</li> <li>• Assurer la surveillance épidémiologique, les alertes sanitaires et produire des rapports de surveillance</li> <li>• Soutenir la santé publique</li> <li>• Normaliser les pratiques selon les normes ISO et son programme d'évaluation externe de la qualité</li> <li>• Soutenir techniquement les laboratoires hospitaliers du réseau</li> <li>• Gérer les situations d'épidémies et de maladies émergentes</li> <li>• Produire des avis scientifiques opposables</li> <li>• Fournir des panels de contrôle externe de la qualité</li> <li>• Développer de nouvelles méthodes de diagnostic,</li> <li>• Réseauter et collaborer avec des laboratoires internationaux (Laboratoire national de microbiologie, Organisation mondiale de la santé, <i>Centers for disease control and prevention</i>, Centre européen de prévention et de contrôle des maladies, ou des institutions de normalisation (<i>The clinical and laboratory standards institute</i>))</li> <li>• Expertise nationale / surveillance</li> <li>• Formation des médecins et techniciens du réseau en microbiologie, mycologie, parasitologie et pathologie.</li> </ul>
<b>Compétences scientifiques et techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exige une expertise pointue (génomique, méthodes de typage, résistance aux antimicrobiens, phénotypes rares etc)</li> <li>• Validation de méthodes</li> <li>• Interprétation des normes</li> <li>• Recherche et innovation</li> </ul>

<b>Caractéristiques</b>	<b>LSPQ</b>
<b>Gouvernance et imputabilité nationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être à l'écoute du réseau de la santé et de Santé Québec</li> <li>• Responsabilité des résultats épidémiologiques</li> <li>• Responsabilité des recommandations nationales</li> <li>• Gestion des incidents à portée nationale</li> <li>• Liens obligatoires avec les provinces, territoires et les agences fédérales</li> </ul>
<b>Attentes du MSSS et des DSP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilité</li> <li>• Autonomie</li> <li>• Expertise de pointe</li> <li>• Absence de conflits d'intérêts</li> <li>• Vision nationale</li> <li>• Servir tous les hôpitaux de façon équitable</li> <li>• Excellent temps-réponses</li> <li>• Efficience</li> </ul>
<b>Gestion des données et bio-informatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bases de données nationales</li> <li>• Infrastructures associant capacité de stockage élevée et puissance de calcul importante pour la génomique</li> <li>• Gestion de la sécurité et confidentialité des données</li> <li>• Standardisation nationale</li> <li>• Surveillance en temps réel</li> </ul>
<b>Relations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau de laboratoires et cliniciens pour l'ensemble du Québec, nationaux et internationaux</li> </ul>
<b>Administration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure nationale</li> </ul>